

DEPARTEMENT

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

ARRONDISSEMENT

TARN

CASTRES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 25 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de Mr CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 13 février

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	16	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : CROS Jérôme- CANOVAS Françoise - VISTE Muriel - SEGUIER Christian - CARME Cédric- ALQUIER Jérémy - FABRE Claude - BERNARD Delphine - KESZNER Patricia - DURAND Julie - GIMENO Nicole - GIL COSTA Francisco - NEGRE Magali - SUC Nicole - VIDAL Alain - GAUBERT Thierry - MAFFRE Xavier - BETEILLE Martine - Anthony DURAND

Ont donné pouvoir : Magali NEGRE à Delphine BERNARD
Claude FABRE à Christian SEGUIER
Anthony DURAND à Jérémy ALQUIER

Secrétaire de séance : Alain VIDAL

OBJET: CONSEIL REGIONAL : DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'AIDE A LA DIFFUSION DE PROXIMITE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de solliciter auprès du Conseil Régional Occitanie dans le cadre de l'aide à la diffusion de proximité, un financement pour la programmation du spectacle suivant :

- **Spectacle : Little Peter and the Mellowstones**
Date : samedi 7 février 2025 à 21h
Prix du spectacle : 1 000 €
Aide demandée : 40% soit : 400 €
Autofinancement : 600 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette demande et à la réception de la subvention

ADOpte A L'UNANIMITE

Le secrétaire de séance : Alain VIDAL

Le Maire
Jérôme CROS

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 25 février 2026
Acte rendu exécutoire après télétransmission en préfecture et publication le 26 février 2026